

ARTCI | INFOS

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL N°002 DE FÉVRIER 2024 / GRATUIT



CHAMPIONS D'AFRIQUE 2023

ACTU

L'ARTCI EN EFFERVESCENCE POUR LA CAN 2023

ZOOM SUR

Le CI-CERT et le dispositif CYBERCAN23 de l'ARTCI pour la CAN 2023

ON EN PARLE

Renforcement de la Cyber-sécurité en Côte d'Ivoire : L'ARTCI en action

COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE DE L'ARTCI

Encadrement tarifaire des offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile : l'Association FIER déboutée

NOS MISSIONS



Réguler

- Le secteur des Télécommunications
- Le secteur postal



Protéger

- Les droits des consommateurs de services numériques
- Les réseaux et systèmes d'information
- Les Données à Caractère Personnel et la vie privée



Gérer

- Les transactions électroniques
- Les noms de domaine (le point CI) et les adresses Internet de la Côte d'Ivoire
- Le point d'échange Internet de la Côte d'Ivoire (CIVIX)
- Le centre de veille et de réponse aux incidents de sécurité informatique dénommé Côte d'Ivoire Computer Emergency Response Team (CI-CERT)

Sommaire

Editorial	3
On en parle	4
Confiance numérique	5
Zoom sur	6
Compétence juridictionnelle de l'ARTCI	8
Coopération Internationale	9
Innovation dans le monde	11
Le saviez-vous ?	12
Évènement	13
Actu	14
Agenda	16



Sécurité et Victoire : La Cybersécurité, Pilier de Notre Triomphe à la CAN 2023

Dans un élan de fierté nationale, la Côte d'Ivoire s'est distinguée par son brillant succès à la 34ème édition de la Coupe d'Afrique des Nations de football, la CAN2023, organisée par notre pays du 13 janvier au 11 février 2024.

Oui, depuis ce dimanche 11 février 2024, les « Eléphants » sont champions d'Afrique de football pour la troisième fois, après leurs sacres de 1992 et de 2015.

Ce triomphe n'est pas seulement le fruit d'une préparation sportive exemplaire et d'une passion indéfectible pour le football ; il est également le reflet des moyens considérables déployés par la Côte d'Ivoire pour assurer que la « CAN de l'hospitalité » soit la plus belle fête du football jamais organisée sur le continent africain.

Pendant cette CAN 2023, nous avons tous été témoins de l'impact profond des technologies numériques sur le sport et comment elles facilitent et amplifient les exploits de nos athlètes. Ainsi, le parcours exceptionnel de notre équipe nationale à la CAN 2023 a été vécu en temps réel par des millions de supporters, non seulement dans les stades, mais aussi à travers les écrans de télévision, les smartphones et les réseaux sociaux, grâce à la connectivité et aux innovations technologiques que l'ARTCI s'efforce de promouvoir et de réguler.

En effet, les technologies numérique ont permis une diffusion plus large et plus immersive des matchs dans le monde entier, un engagement accru des fans via des plateformes interactives et une célébration numérique de chaque victoire, créant ainsi une expérience collective unifiée et inoubliable pour tous les Ivoiriens, où qu'ils se trouvent.

La CAN 2023 a aussi mis en évidence l'importance critique de la cybersécurité dans le bon déroulement de la compétition. Avec des millions de spectateurs connectés, suivant les matchs en ligne, partageant des moments forts sur les réseaux sociaux, et accédant à une multitude de services numériques, le potentiel de menaces cybernétiques était significatif.

La consécration de la Côte d'Ivoire comme potentiel hôte d'événements d'envergure international au-delà du continent africain ne se résume pas uniquement à un exploit sportif et organisationnel ; elle symbolise également une victoire sur un front moins visible mais tout aussi crucial : celui de la cybersécurité.

Consciente de ces enjeux, l'ARTCI a mis en place CYBERCAN23, un dispositif robuste de cybersécurité visant à protéger les infrastructures critiques, sécuriser les données des utilisateurs et garantir une expérience numérique sûre pour tous dans le cyberspace ivoirien, pendant la durée de la CAN 2023.

CYBERCAN23 a inclus la surveillance continue des réseaux, la détection précoce des menaces, l'intervention rapide en cas d'incidents de sécurité, et la collaboration étroite avec les opérateurs de télécommunication, les fournisseurs de services numériques et les instances internationales de cybersécurité. Notre objectif était double : permettre une diffusion sans faille des compétitions et protéger l'espace numérique ivoirien contre toute forme de cybermenace. La réussite de ce dispositif de cybersécurité a été essentielle pour la sérénité de la CAN 2023. Elle a permis aux fans de se concentrer sur le jeu et de célébrer chaque victoire sans craindre pour leur sécurité numérique. Plus largement, elle a démontré la capacité de la Côte d'Ivoire à organiser des événements d'une telle ampleur dans un environnement numérique sécurisé, renforçant ainsi notre réputation sur la scène internationale.

L'ARTCI, en sa qualité de point focal national en matière de cybersécurité, réaffirme son engagement à promouvoir une culture de la cybersécurité à tous les niveaux de la société. La CAN 2023 a été une opportunité précieuse pour sensibiliser davantage le public aux enjeux de la sécurité numérique et pour renforcer nos infrastructures contre les cybermenaces.

En célébrant la victoire de notre équipe nationale, nous célébrons également le succès de notre dispositif de cybersécurité. Cette réussite est le fruit d'un travail d'équipe, de la collaboration entre les différentes parties prenantes et de l'engagement de chaque Ivoirien envers la sécurité numérique.

Félicitations aux « Eléphants » pour cette troisième étoile obtenue avec panache, et un grand merci à tous ceux qui ont contribué à rendre la CAN 2023 sûre et mémorable.

Ensemble, continuons à bâtir un espace numérique sécurisé, propice au développement et à la réussite.

Namahoua Touré
Directeur Général de l'ARTCI

ON EN PARLE

Renforcement de la Cybersécurité en Côte d'Ivoire : L'ARTCI en action

Dans un monde de plus en plus connecté où les cybermenaces sont omniprésentes, la sécurité des systèmes d'information est devenue un enjeu majeur pour les entreprises et les organisations. Dans le cadre de ses missions, l'ARTCI accorde un intérêt tout particulier à la cybersécurité, consciente des défis posés par les cybermenaces et se positionne comme un acteur essentiel dans la protection des infrastructures numériques de la Côte d'Ivoire à travers ses initiatives d'audit de sécurité des systèmes d'information.

Dans ce contexte, l'ARTCI mène régulièrement des audits de sécurité des systèmes d'information dans différentes entreprises et organisations en Côte d'Ivoire. Ces audits visent à évaluer la robustesse des infrastructures numériques, à identifier les vulnérabilités potentielles et à recommander des mesures correctives pour renforcer la sécurité des données et prévenir les cyberattaques. Ainsi, l'ARTCI a mené récemment des audits de sécurité des systèmes d'information de deux entreprises stratégiques : CI-Énergies et la Société de Développement des Forêts (SODEFOR).

Ces audits ont été réalisés conformément aux dispositions de la loi N°2013-546 du 30 juillet 2013 relative aux transactions électroniques et encadrés le décret N°2021-917 du 22 décembre 2021 définissant les procédures d'audit, de contrôle et de certification des systèmes d'information.

Pendant près d'un mois, du 7 novembre au 1er décembre 2023, les experts de l'ARTCI ont examiné en profondeur les systèmes d'information de CI-Énergies, l'acteur central du secteur énergétique ivoirien. Cet audit a porté une attention particulière à la protection des infrastructures critiques telles que le Centre hydroélectrique de Soubré, soulignant ainsi l'importance

cruciale de la sécurité des systèmes d'information dans la stabilité de l'approvisionnement énergétique national. Face à l'évolution rapide des technologies et aux menaces numériques croissantes, cet audit s'est révélé vital pour garantir la robustesse et la sécurité des infrastructures énergétiques de la Côte d'Ivoire.

Parallèlement, du 5 décembre 2023 au 12 janvier 2024, les centres de gestion de la SODEFOR dédiés au reboisement et à l'exploitation forestière ont été soumis à une évaluation rigoureuse. Cette initiative a mis en lumière l'impérieuse nécessité de protéger les données sensibles liées à la gestion des ressources forestières, compte tenu de leur importance économique et environnementale pour le pays. Il est impératif pour la SODEFOR de garantir la protection de ses systèmes d'information qui jouent un rôle crucial dans la gestion quotidienne des opérations forestières, depuis la planification des activités de reboisement jusqu'à la logistique d'exploitation. Cet audit a permis d'évaluer l'efficacité des systèmes, d'identifier les insuffisances et de proposer des solutions pour optimiser les processus et améliorer la productivité.

Il convient de souligner que la collaboration étroite entre l'ARTCI et les entités auditées a été essentielle pour une compréhension approfondie des défis spécifiques liés à la sécurité organisationnelle, physique et technique. Les échanges ouverts et constructifs ont facilité la mise en place de mesures de sécurité adaptées.

Ces audits de l'ARTCI visent à évaluer le niveau de sécurité du système d'information des infrastructures stratégiques et démontrent l'engagement constant de l'ARTCI à œuvrer au renforcement de la cybersécurité et à la stabilité des secteurs clés de l'énergie et de l'environnement.



CONFIANCE NUMÉRIQUE

Vers un avenir numérique sûr : Mme Namahoua Touré encourage l'excellence des PSCE



La confiance numérique est un pilier essentiel dans la construction d'un environnement numérique sûr et fiable. Dans cette optique et suite à délivrance de l'agrément aux PSCE, survenue le 3 août 2023, la récente visite de travail du Directeur Général de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) aux Prestataires de Services de Certification Électronique (PSCE) revêt une importance capitale dans le renforcement de la confiance numérique en Côte d'Ivoire.

En effet, le 12 janvier 2024, Madame Namahoua Touré, Directeur Général de l'ARTCI, a entrepris une visite de travail, chez les quatre PSCE agréés par l'ARTCI, à savoir DKB SOLUTIONS, CRYPTONEO, TOOSIGN et ORBUS DIGITAL.

Cette initiative de l'ARTCI visait tout d'abord, à saluer et à reconnaître l'engagement exemplaire des premiers PSCE autorisés sur le marché de la certification électronique notamment DKB SOLUTIONS et CRYPTONEO. Ces entreprises, déjà bien implantées sur le marché ivoirien depuis plusieurs années, ont été félicitées pour leur engagement continu à offrir des services de certification électronique de qualité, conformément à leurs cahiers de charges. Madame le Directeur Général leur a exprimé sa gratitude pour leur dévouement et leur persévérance qui ont abouti au renouvellement de leur agrément en tant que PSCE.

En outre, la visite avait pour ambition également de mettre en lumière les nouveaux venus dans le secteur, à savoir TOOSIGN et ORBUS DIGITAL qui ont brillamment franchi les étapes rigoureuses menant à l'obtention

de leur premier agrément en tant que Prestataires de Services de Certification Électronique. Madame Namahoua Touré a adressé ses plus chaleureuses félicitations à ces nouveaux acteurs ainsi que ses encouragements à contribuer significativement au dynamisme de l'écosystème numérique ivoirien.

Au-delà de ces aspects de reconnaissance individuelle, la visite de l'ARTCI chez les PSCE s'inscrivait dans une perspective plus large de promotion et de développement des services de confiance numérique en Côte d'Ivoire. Conformément à la loi n°2013-546 du 30 juillet 2023 relative aux transactions électroniques, les PSCE sont reconnus comme des partenaires stratégiques de l'ARTCI en sa qualité d'Autorité de Certification Electronique.

À cet égard, l'ARTCI s'est engagée à soutenir activement les PSCE dans leur mission visant à fournir des services de certification électronique de haute qualité, indispensables au développement de l'économie numérique en Côte d'Ivoire. Cette démarche s'inscrit dans une vision ambitieuse de création d'un écosystème numérique dynamique et compétitif, sous l'égide des pouvoirs publics.

Cette visite de travail du Directeur Général de l'ARTCI chez les PSCE marque une étape significative dans la consolidation de la confiance numérique en Côte d'Ivoire. Elle témoigne de l'engagement ferme de l'ARTCI à promouvoir un environnement numérique sûr et fiable, où les services de confiance numérique jouent un rôle central dans la croissance et le développement économique du pays.

ZOOM SUR

Le CI-CERT : Garant de la Cybersécurité Nationale



Dans un monde de plus en plus connecté où les cybermenaces se multiplient, la protection des systèmes d'information et des données demeure une priorité incontournable. C'est dans cette optique que la Côte d'Ivoire s'est dotée depuis 2009 d'un centre de réponse aux incidents de Sécurité, dénommé Côte d'Ivoire Computer Emergency Response Team (CI-CERT).

Depuis la promulgation du décret n°2020-128 du 29 janvier 2020, le CI-CERT a été positionné comme point focal national en matière de cybersécurité. Son rôle dans la protection du cyberspace national s'est donc renforcé et a permis à notre pays de franchir une étape significative dans sa lutte contre les risques de cyberattaques et d'incidents de sécurité numérique.

Le CI-CERT joue donc un rôle crucial dans la protection des infrastructures critiques, des réseaux numériques des entreprises publiques et privées et des citoyens contre les attaques informatiques de toutes sortes.

L'une des principales missions du CI-CERT est de détecter les menaces dans le cyberspace, qu'elles soient d'origine nationale ou internationale, et d'y apporter les réponses appropriées. Pour ce faire, le centre s'appuie sur des outils de surveillance avancés, des analyses de risques constantes et des partenariats stratégiques avec d'autres organismes de sécurité nationale et internationale.

En tant que membre du FIRST, le Forum Mondial des CERTs, le CI-CERT bénéficie d'un réseau mondial d'experts en sécurité informatique, d'échanges de

bonnes pratiques et de ressources partagées pour renforcer sa capacité à faire face aux incidents de sécurité informatique. Cette collaboration internationale est d'une importance cruciale dans un environnement numérique de plus en plus interconnecté, où les menaces transcendent les frontières nationales.

L'adhésion au FIRST permet également au CI-CERT d'accéder à une plateforme d'alerte et de coordination en cas d'incident majeur, facilitant ainsi la communication et la collaboration avec d'autres équipes de réponse aux incidents dans le monde entier. Cette interconnexion renforce sa capacité à réagir rapidement et efficacement aux menaces émergentes, en tirant parti des connaissances et de l'expérience partagées par la communauté mondiale de la sécurité informatique.

Hormis ses activités opérationnelles, le CI-CERT reste également engagé dans les actions de sensibilisation et de formation pour renforcer les compétences en cybersécurité à tous les niveaux de la société. Des campagnes de sensibilisation et des ateliers de formation, notamment grâce au programme DIGISEC sont parmi ses initiatives majeures visant à promouvoir une culture de sécurité numérique en Côte d'Ivoire.

Dans la dynamique du renforcement de la proximité avec les utilisateurs, le CI-CERT a développé un nouveau site internet moderne et informatif. Intégrant une plateforme de signalement d'incidents en ligne, il offre une manière simple et efficace de signaler des problèmes, favorisant une cybersécurité participative et réactive. Il est accessible via l'adresse www.cicert.ci

Dispositif spécifique lié à la CAN 2023 en Côte d'Ivoire : CYBERCAN 23



L'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football 2023 est un événement sportif majeur faisant peser de grandes menaces sur la sécurité du cyberspace national, dans un contexte de digitalisation grandissante.

En effet, les risques de cyberattaques et d'incidents de sécurité sont démultipliés dans le contexte de l'organisation de ce type d'événement. Tout d'abord en raison de l'exposition médiatique que cet événement entraîne pour le pays hôte, mettant ainsi sous les feux des projecteurs les actifs et infrastructures en ligne, ainsi que leurs vulnérabilités. Ensuite, la mise en œuvre de systèmes numériques (applications, infrastructures, etc.) pour l'organisation de l'événement expose ces actifs à diverses formes de malveillance. Enfin, les opportunités de perpétrer des cybercrimes et autres activités illicites entraînées par l'engouement populaire créé dans ce contexte, sont accrues.

Eu égard aux enjeux stratégiques liés à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations de Football et considérant le rôle central du CI-CERT en matière de cybersécurité sur le plan national, la Direction Générale de l'ARTCI a lancé le 09 janvier 2024, un dispositif opérationnel et technologique spécifique et susceptible de contribuer à la protection des données des citoyens et la sécurisation des réseaux et systèmes d'information sensibles.

Ce dispositif spécifique baptisé « CYBERCAN23 » est un poste de gestion, de coordination de la veille et de réponse aux incidents de sécurité informatique, spécialement mis en place dans le cadre de l'organisation de la CAN 2023 par notre pays.

Il s'agit d'un comité mixte piloté au plus haut niveau par Madame le Directeur Général de l'ARTCI et composé d'experts en cybersécurité issus du CI-CERT et d'autres spécialistes du numérique de l'ARTCI. Le dispositif «CYBERCAN23» a été opérationnel 24/7 pendant toute la durée de la CAN 2023, avec pour missions principales de :

- Évaluer la sécurité des applications, réseaux et systèmes d'information sensibles hébergés sur le territoire national;
- Identifier les menaces et déterminer les risques critiques à surveiller et traiter ;
- Détecter les incidents de cybersécurité majeurs liés à l'organisation ou susceptibles d'avoir un impact sur le bon déroulement de la CAN23 ;
- Assurer la coordination du traitement en cas de cybercrise majeure ;
- Sensibiliser et informer les populations, les usagers d'internet sur les risques de sécurité et les moyens de s'en prémunir ;
- Assister les services d'application de la loi, pour l'identification et la poursuite des auteurs de cyberinfractions.



COMPÉTENCE JURIDICTIONNELLE DE L'ARTCI

Encadrement tarifaire des offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile : l'Association FIER déboutée



Le jeudi 18 janvier 2024, une audience juridictionnelle s'est tenue à l'ARTCI sise à Marcory-Anoumabo.

Au centre des débats, la requête de l'Association Fraternité Ivoirienne pour l'Entente et la Renaissance (FIER) liée à la décision n°2023-0834 du Conseil de Régulation du 12 janvier 2023, encadrant les offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile.

Pour rappel, conformément aux principes édictés par l'ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux télécommunications/TIC, l'ARTCI a pris la décision n°2023-0834 du 12 janvier 2023 portant encadrement des offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile.

Les objectifs visés par la décision sont comme suit :

- Assainir la concurrence sur le marché de la téléphonie mobile ;
- Juguler la tendance baissière des revenus sur le marché de la téléphonie mobile ;
- Proscrire les ventes à perte, notamment sur les offres de service internet (data).

Les principaux effets de la décision n°2023-0834 du 12 janvier 2023 de l'ARTCI portant encadrement des offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile sont les suivants :

- Le taux des bonus est limité à 200% ;
- L'obligation est faite aux opérateurs de conserver les avantages acquis par les consommateurs au-delà de leur date limite de validité ;
- Le nombre de jours de promotion est fixé à 10 jours par mois, conformément aux dispositions générales en matière de commerce en Côte d'Ivoire ;
- Un plancher tarifaire pour le service data (internet) est fixé à 0,8 FCFA par mégaoctet.

Estimant que la décision en cause lui fait grief ainsi qu'à ses adhérents, l'Association FIER revendique par une requête en date du 2 juin 2023 adressée à l'ARTCI organe juridictionnel :

- La révision ou l'annulation de la décision n°2023-0834 du 12 janvier 2023 de l'ARTCI portant encadrement des offres de services sur le marché de détail de la téléphonie mobile;
- La condamnation de l'ARTCI à :
 - Payer à l'Association FIER en réparation des préjudices

(moral et financiers) subits, la somme de 1.300.000.000 (un milliard trois cents millions) de francs CFA ; et

- Payer à chaque membre de l'Association FIER à titre forfaitaire la somme de 1.000.000 (un million) de francs CFA et ce, jusqu'à la date à laquelle l'ARTCI aura modifié sa décision.

En réponse à cette saisine, l'ARTCI, dans son jugement du 18 janvier 2024, s'est déclarée incompétente pour connaître des différentes actions initiées par l'association FIER dans son recours juridictionnel. Ainsi,

Sur la demande en révision ou annulation de la décision n° 2023-0834 de l'ARTCI

En s'appuyant sur les dispositions légales notamment sur l'article 113 alinéa 2 de l'ordonnance n°2012-293 du 21 mars 2012 relative aux télécommunications/TIC, après avoir démontré que la décision n°2023-0834 sur l'encadrement des offres a un caractère administratif, l'ARTCI a conclu qu'elle est incompétente pour réviser ou annuler sa propre décision. Cette prérogative pour statuer sur la révision ou l'annulation d'une décision à caractère administratif est de l'apanage du Conseil d'Etat.

Sur la demande en condamnation de l'ARTCI à diverses sommes d'argent à titre de dommages et intérêts

L'ARTCI se déclare également incompétente pour juger de la demande de condamnation à des dommages et intérêts introduite à l'encontre de l'ARTCI par l'association FIER.

En effet, l'ARTCI a déclaré que la compétence que lui a conféré le législateur pour connaître des litiges du secteur, n'inclut pas les différends auxquels l'ARTCI est partie. Car, à l'instar de toute juridiction, l'ARTCI ne peut être à la fois juge et partie.

Au total, la décision n°2023-0834 de l'ARTCI demeure entière et garde ses tous ses effets jusqu'à la survenance d'une nouvelle décision de l'ARTCI qui viendrait émettre de nouvelles règles sur le marché de la téléphonie mobile.

En application de la Loi, ce délibéré sera notifié à l'association FIER qui était représentée à cette audience par Maître François SERRES son avocat et certains membres de ses organes.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

L'ARTCI participe pour le compte de la Côte d'Ivoire aux activités des organisations internationales du secteur de l'économie numérique, notamment l'Union Internationale des Télécommunications (UIT).

La participation de l'ARTCI à ces importantes réunions, permet de s'assurer que les intérêts nationaux en matière de télécommunications/TIC sont pris en compte dans le processus de normalisation et la réglementation internationales. Cette participation permet également de contribuer à l'élaboration de normes et de réglementations qui sont essentielles pour le développement et la croissance du secteur de l'économie numérique sur le plan national.

Ainsi, l'ARTCI a suscité l'adoption de normes technologiques qui favorisent l'interopérabilité des réseaux, l'amélioration de la qualité des services de télécommunications et la facilitation de l'interopérabilité internationale.

Prendre part à ces travaux offre en outre à l'ARTCI en tant que régulateur et acteur de la transformation numérique, de rester informée des développements et des tendances dans le secteur de l'économie numérique au niveau international, lui permettant ainsi de prendre des décisions éclairées et de garantir la compétitivité du secteur national de l'économie numérique sur la scène mondiale.

Réunion du GCNT



Du 22 au 26 janvier 2024 à Genève, en Suisse, s'est tenue une réunion du Groupe Consultatif de Normalisation des Télécommunications (GCNT) à laquelle a pris part l'ARTCI, pour le compte de la Côte d'Ivoire.

Le GCNT est le groupe responsable d'élaborer les méthodes de travail et le programme de travail du secteur de la normalisation de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT). A cet effet, le GCNT conseille les commissions d'études et assure la coordination de leurs travaux. Il contribue à assurer la cohérence des normes et des recommandations dans le domaine des télécommunications. La Côte d'Ivoire assure la vice-présidence du GCNT par l'entremise de l'ARTCI.

La réunion de Nairobi réunion était l'avant dernière avant l'Assemblée Mondiale de la Normalisation qui se tiendra en octobre prochain à New Dehli, en Inde. Ses principales conclusions sont les suivantes :

- Une nouvelle recommandation A.24 relative aux relations et aux échanges d'information avec d'autres organismes de normalisation a été déterminée ;
- La recommandation A8 révisée relative à la procédure alternative d'approbation des recommandations a été approuvée. Toutefois, une requête va être adressée au conseil de l'UIT pour des clarifications quant à l'usage du mot « chair » à la place du mot « chairman » ;
- L'établissement d'un groupe de travail du GCNT sur le plan stratégique et opérationnel du secteur de la normalisation ;
- L'approbation de la fusion des commissions d'études 9 et 16 ;
- L'affectation des livrables du groupe de travail sur le Metaverse aux commissions d'études pertinentes ;
- La prorogation du mandat du groupe de travail sur le Metaverse à juin 2024.

Réunion du Groupe d'experts sur le Règlement des Télécommunications Internationales (RTI)

L'ARTCI a participé à la deuxième réunion du groupe d'expert sur le RTI du 29 au 30 janvier 2024, à Genève, en Suisse.

Le règlement des télécommunications internationales est un traité international établi par l'Union internationale des télécommunications (UIT) et il vise à réguler les communications internationales entre les différents pays. Il couvre un large éventail de sujets liés aux télécommunications, notamment la tarification des services internationaux, l'interopérabilité des réseaux, l'allocation des ressources de fréquences radioélectriques, la normalisation des technologies de communication, la sécurité des réseaux, et d'autres aspects techniques et réglementaires.

La Côte d'Ivoire assure la vice-présidence de ce groupe au travers de l'ARTCI et représente le groupe Afrique au sein de l'équipe de management de ce groupe d'experts.

Le groupe d'expert sur le RTI a été mis en place par la Conférence des plénipotentiaires de l'UIT en 2022, afin d'examiner le RTI depuis sa dernière révision. Il doit faire rapport à la prochaine conférence des plénipotentiaires en 2026 pour décision sur l'avenir du RTI.

Trois contributions ont été soumises par le groupe Afrique relatives aux nouvelles tendances, au plan de travail et à



une enquête d'usage du RTI en Afrique du Sud.

Au cours de sa première réunion en 2023, le groupe d'experts n'est pas parvenu à un consensus sur son plan de travail.

La principale conclusion de cette réunion est l'adoption d'un plan de travail qui s'articule autour des trois axes de son mandat :

- Les nouvelles tendances et les questions émergentes dans le secteur des télécommunications;
- Les données empiriques sur l'usage des RTI ;
- La pertinence des RTI.

Réunions régionales préparatoires pour l'Assemblée Mondiale de Normalisation des Télécommunications (AMNT-24) et pour la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications (CMDT-25), du 5 au 9 février 2024 à Nairobi, Kenya

Les experts de l'ARTCI ont participé aux côtés du Ministère de la Transition Numérique et de la Digitalisation (MTND) et de l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications/TIC (ANSUT), à la deuxième réunion préparatoire africaine pour l'Assemblée Mondiale de Normalisation des Télécommunications (AMNT-24) et à la première réunion africaine pour la Conférence Mondiale de Développement des Télécommunications (CMDT-25), qui se sont tenues du 05 au 9 février 2024, à l'hôtel WESTON de Nairobi, au KENYA.

Les réunions préparatoires régionales pour la CMDT et l'AMNT constituent des étapes importantes dans la préparation de la CMDT et de l'AMNT.

La Côte d'Ivoire a été nommée pour présider le Bureau permanent régional pour la préparation des propositions communes africaines à la Conférence Mondiale des Télécommunications (CMDT-25) Ce Bureau conduira en effet les réunions préparatoires de la région jusqu'à la conférence.



A ce titre, Madame Bintou KONATE épouse DJETOU, Directrice des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI), représentant le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation, Monsieur Ibrahim Kalhil KONATE, a traduit à l'UAT, et aux États membres les remerciements du gouvernement de la Côte d'Ivoire pour cette nomination, et réaffirmé la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, en matière de développement de l'Economie Numérique.

Les participants à la première réunion africaine pour la CMDT-25 ont adopté un processus de préparation (groupes de travail et nomination de présidents et de vice-présidents) pour le suivi des travaux préparatoires de la CMDT-25.

Les travaux se sont achevés avec la cérémonie de remise de prix aux lauréats de la 3ème édition du programme « innovation challenge » de l'UAT.

En marge des travaux, la délégation ivoirienne a été reçue par le Secrétaire Général (SG) de l'Union Africaine des Télécommunications (UAT) qui a permis de discuter des enjeux de développement des Télécommunications dans notre pays et la coopération entre l'UAT et la Côte d'Ivoire. Dans l'intervalle, les États membres ont été invités à renforcer la participation de leurs experts.

INNOVATION DANS LE MONDE

Robotique et télécoms : la révolution de la connectivité

Dans l'univers dynamique des télécommunications, l'avènement de la robotique a déclenché une révolution majeure. Les équipements télécoms robotiques transforment fondamentalement la façon dont les réseaux sont gérés et maintenus. Plongeons dans cet univers futuriste où la technologie rencontre la connectivité.

Les équipements télécoms robotiques ont radicalement changé la donne en matière de déploiement des réseaux. Ces robots, dotés de capacités avancées, peuvent installer et configurer des équipements de manière autonome. Cela garantit un déploiement plus rapide et plus précis des infrastructures.

L'un des avantages phares des équipements télécoms robotiques est leur capacité à effectuer une maintenance prédictive. Equipés de capteurs sophistiqués, ces robots identifient les problèmes potentiels avant qu'ils ne deviennent critiques, réduisant ainsi les temps d'arrêt et améliorant la qualité de service.

Les robots télécoms assurent également une surveillance intelligente des réseaux en temps réel. Leur capacité à analyser les performances du réseau, à diagnostiquer les problèmes et à y remédier automatiquement optimise l'efficacité opérationnelle, assurant une connectivité constante.

De même, en cas de perturbation du réseau due à des catastrophes naturelles ou à d'autres incidents, les équipements télécoms robotiques se transforment en premiers intervenants. Leur agilité et leur capacité à opérer dans des environnements difficiles facilitent la restauration rapide des services.

L'intégration de la robotique dans les télécommunications présente également des avantages écologiques. Les robots télécoms sont conçus pour maximiser l'efficacité énergétique, réduisant ainsi l'empreinte carbone des opérations de réseau. Cela s'inscrit dans une tendance globale vers des pratiques durables.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le nom de domaine

.ci

Une identité numérique de la Côte d'Ivoire

Guide pratique pour le choix d'un nom de domaine en .CI

Choisir le bon nom de domaine en .CI est une étape cruciale pour assurer la pertinence, la mémorabilité et la conformité de votre présence en ligne. Que vous soyez un particulier, une entreprise ou une organisation, voici un guide pratique pour vous aider à faire le meilleur choix.

1. Simplicité orthographique :

Privilégiez des mots à l'orthographe simple. Optez pour une combinaison de termes facilement compréhensibles, évitant ainsi toute confusion dans la saisie.

2. Format logique :

Adoptez un format logique qui reflète clairement votre marque et votre activité. La cohérence dans le choix des termes contribue à la mémorabilité du nom de domaine.

3. Respect des règles d'attribution :

Avant l'enregistrement, assurez-vous que votre choix respecte scrupuleusement les règles d'attribution des noms de domaine en .CI. Consultez la charte de nommage disponible sur www.nic.ci pour une conformité totale. Elle détaille les directives spécifiques pour l'attribution des noms de domaine en .CI. Une consultation attentive élimine tout risque de non-conformité.

Le choix du bon nom de domaine en .CI est un investissement essentiel pour garantir votre visibilité et votre accessibilité sur Internet. Que vous soyez résident en Côte d'Ivoire ou non, le processus d'obtention de votre nom de domaine en «.CI» est généralement rapide, prenant environ une heure.

Renforcez la sécurité de votre nom de domaine .CI contre les menaces numériques

Votre nom de domaine en .CI n'est pas simplement une adresse en ligne, c'est le reflet virtuel de votre entreprise ou organisation. Pour préserver votre réputation et votre présence en ligne, voici des conseils pratiques pour sécuriser votre nom de domaine.

Enregistrez votre marque :

Procédez à l'enregistrement de votre nom de domaine en tant que marque auprès de l'OIPI (Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle) et/ou de l'OMPI (Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle). Ce dépôt de marque offre une protection étendue au-delà de la simple réservation de domaine, vous permettant de revendiquer légitimement la propriété de votre nom de domaine, même s'il est exploité par des tiers.

Maintenez à jour vos contacts :

Assurez-vous d'être clairement identifié en tant que titulaire du nom de domaine en mettant régulièrement à jour vos informations dans la base de données WHOIS.

En cas de problème tel que le piratage, être le titulaire enregistré facilitera grandement le processus de récupération de votre domaine.

Protégez vos données dans le WHOIS :

Évitez les risques en masquant vos informations personnelles, telles que le nom, le numéro de téléphone et l'adresse e-mail, dans le WHOIS. En dissimulant ces données sensibles, vous réduisez considérablement les opportunités pour les pirates de cibler vos appareils et minimisez les risques de récupération de coordonnées.

Choisissez un registraire avec support DNSSEC :

Le DNSSEC agit comme un garde du corps numérique pour votre nom de domaine. Choisissez un registraire ou registre qui intègre cette fonctionnalité. Le DNSSEC ajoute une couche de sécurité en cryptant les données transmises via le DNS, renforçant ainsi la protection contre les menaces en ligne.

En suivant ces étapes, vous établissez une ligne de défense robuste autour de votre nom de domaine .CI. La sécurité en ligne est essentielle pour préserver la réputation de votre entreprise et renforcer la confiance de vos utilisateurs.

N'oubliez pas, un nom de domaine sécurisé est la clé d'une présence en ligne sereine.

ÉVÈNEMENT

Culture d'Entreprise : L'ARTCI priorise l'éthique et le dialogue social



Consciente de son rôle central dans la transformation numérique de la Côte d'Ivoire, l'ARTCI s'attelle à mettre en œuvre CAP 2026, son plan stratégique 2023-2026, en s'appuyant sur ses cinq valeurs essentielles que sont : la **Proactivité**, l'**Intégrité**, la **Solidarité**, la **Transparence** et l'**Expertise**.

CAP 2026 met en exergue l'indispensable métamorphose de l'ARTCI, impliquant deux changements impérieux que sont :

- La réorganisation des directions et le renforcement de la gouvernance pour une ARTCI plus agile, plus réactive et mieux équipée afin de relever les défis de demain ;
- La description, la refonte et la digitalisation des processus pour améliorer l'efficacité opérationnelle de l'ARTCI ;

Dans cette optique, lors de la cérémonie de présentation des vœux pour la nouvelle année 2024, Madame TOURE Namahoua, Directeur Général de l'ARTCI a réaffirmé son engagement fort envers l'actif le plus précieux de l'ARTCI, à savoir le capital humain, dont le renforcement et de la valorisation sont la priorité de CAP 2026.

L'humain est donc au centre des mutations à opérer, afin que l'ARTCI reste non seulement un acteur-clé fort et influent dans la réalisation de la vision de CAP 2026, mais également un lieu de travail épanouissant et un employeur de choix.

Le Directeur Général a pour l'occasion annoncé la mise en œuvre d'une série d'initiatives innovantes en termes de management, visant à accroître l'efficacité de l'ARTCI, notamment :

- **Le lancement d'un programme de formation et de développement professionnel complet** afin d'équiper le personnel de l'ARTCI avec les dernières compétences et les connaissances nécessaires pour exceller dans leurs rôles respectifs.
- **L'introduction d'une nouvelle politique de rémunération** prenant en compte un système de gestion des performances pour reconnaître et récompenser l'excellence, encourager l'innovation et promouvoir la croissance personnelle.
- **La mise en œuvre d'un plan de bien-être au travail**, reconnaissant que la santé et le bonheur des employés sont fondamentaux pour le succès collectif de l'ARTCI.
- **L'instauration d'une culture de communication ouverte et inclusive** pour améliorer la collaboration au sein de l'ARTCI, avec l'organisation de forums réguliers

pour encourager le partage d'idées et renforcer le sens de la communauté et de l'appartenance.

- **Le façonnement d'une culture d'entreprise, fondée sur l'éthique comme élément central de l'organisation** de l'ARTCI et le socle sur lequel reposent la crédibilité et la réputation de l'ARTCI.
- **L'amorce d'une démarche qualité**, qui vise à renforcer la confiance en l'ARTCI, avec le renouvellement de son engagement envers l'amélioration continue, l'efficacité et la satisfaction de ses parties prenantes que sont l'Etat, les opérateurs et les consommateurs.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de ces initiatives innovantes en termes de management que la Direction Générale a organisé pour l'ensemble du personnel, une formation du 8 au 12 janvier 2024 sur le thème central de « l'importance du dialogue social en interne ».

L'un des enseignements phares de cette formation réside dans la reconnaissance de l'importance cruciale de la communication ouverte entre les employés et la Direction Générale, car la mise en place de canaux de communication transparents et efficaces favorise la compréhension mutuelle des enjeux, contribuant ainsi à l'établissement d'un climat de confiance au sein de l'organisation.

Aussi, face aux défis que peuvent engendrer des divergences d'opinions ou des conflits internes, l'ARTCI met l'accent sur la résolution collaborative. En effet, encourager le dialogue ouvert et la participation active de toutes les parties prenantes favorise une gestion constructive des conflits, préservant ainsi un environnement professionnel sain.

La formation a également souligné l'importance de la compréhension mutuelle des besoins tant du côté des employés que de la Direction Générale. Ainsi :

- en favorisant une écoute active et en intégrant les préoccupations de chacun, l'ARTCI s'engage à créer un environnement de travail où les aspirations et les objectifs de tous sont pris en compte.
- en plaçant le dialogue social au cœur de ses priorités, l'ARTCI vise à promouvoir un environnement de travail harmonieux.

Pour conclure, la création d'un climat propice à l'échange, à l'écoute et à la collaboration contribuera non seulement au bien-être des employés, mais également renforcera la cohésion au sein de l'ARTCI.

L'ARTCI en effervescence pour la CAN 2023

L'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI) s'est mobilisée avec enthousiasme pour la 34e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2023 que la Côte d'Ivoire a eu l'honneur d'organiser du 13 janvier au 11 février 2024. Outre l'engagement de son Directeur Général, investie comme Ambassadrice du

Comité National de Soutien aux Éléphants (CNSE), l'ARTCI s'est positionnée comme un acteur dynamique et engagé dans le succès de la CAN 2023, favorisant l'unité nationale, soutenant les Éléphants, et contribuant à une expérience festive mémorable pour son personnel et aussi pour la population ivoirienne.

AU STADE POUR LES MATCHS DE POULE DES ÉLÉPHANTS



L'ARTCI, innovant dans sa démarche, a offert à ses employés une expérience unique en facilitant leur participation au stade pour suivre les matchs de poule des éléphants à CAN 2023.

Tous les employés ont reçu chacun un maillot de l'équipe nationale et plusieurs agents chanceux ont eu l'opportunité d'assister aux rencontres mettant en scène la Côte d'Ivoire lors des phases de poule au stade Olympique Alassane Ouattara d'Ebimpé.

Cette initiative qui a renforcé la cohésion au sein du personnel, a été saluée pour son impact positif sur la motivation et le renforcement du sentiment d'appartenance des agents.



SOUTIEN À ABIDJAN LAGUNA SHOW 2023



L'ARTCI a sponsorisé Abidjan Laguna Show, un spectacle de fontaine musicale organisé en marge de la CAN 2023. Cet événement, ponctué de projection de matchs sur écran géant, d'espaces de restauration et surtout de concerts, a mis en vedette une soixantaine d'artistes nationaux et internationaux. La présence de l'ARTCI à cet événement à fort impact médiatique

souligne son implication dans la vie culturelle et festive, contribuant ainsi à renforcer les liens avec la communauté locale et étrangère. L'ARTCI, en tant qu'entreprise citoyenne et fervent supporteur des éléphants de Côte d'Ivoire, s'est activement engagée dans cette initiative en donnant la possibilité à son personnel d'y prendre part massivement.

VILLAGE CAN À LA CITÉ ATCI



L'ARTCI, en collaboration avec l'association des jeunes de la cité ATCI, a créé un Village CAN au sein de la cité ATCI à la Riviera Faya. Cette initiative visait à promouvoir l'unité à travers le sport et a offert une expérience festive accessible aux habitants pendant toute la CAN

2023. L'ouverture de ce village révèle l'engagement citoyen de l'ARTCI notamment par la célébration de la diversité africaine à travers le football et la contribution à l'inclusion sociale.

AGENDA

Webinaire sur l'état de la Connectivité rurale en Afrique

Organisé en session d'information et de renforcement de capacités le 20 février à 13H00 GMT, le prochain webinaire est intitulé «African Vistas : La révolution de la connectivité rurale». Ce webinaire se penchera sur l'état actuel et les solutions innovantes pour améliorer la connectivité rurale et combler les lacunes numériques en Afrique.

Le panel sera modéré comprendra des intervenants de renom qui se pencheront sur les principaux sujets et points de discussion suivants :

- L'évaluation de l'état actuel et des défis de la connectivité rurale en Afrique.
- L'exploration des solutions technologiques durables pour combler les lacunes en matière de connectivité

- L'examen des politiques gouvernementales de soutien et des collaborations publiques-privées réussies.

- L'étude de l'impact de l'amélioration de la connectivité sur les changements positifs dans les communautés et les secteurs clés.

Les inscriptions sont ouvertes sur le lien suivant:

https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_WoGb5NgcTHu0mXyL3l1wzw

Pour toutes informations complémentaires rendez-vous sur le site de l'évènement :

<https://www.telecomreviewafrica.com/en/articles/reports-and-coverage/4082-africa-s-rural-connectivity-revolution-register-now-for-in-depth-insights>

Genre et Égalité des sexes dans le domaine des Sciences et des Technologies

Chaque année, le 11 février, le monde entier célèbre la « Journée Internationale des Femmes et Filles dans le domaine des sciences et des technologies ».

Cette journée est une occasion de mettre en lumière les contributions exceptionnelles des femmes à travers le monde dans ces domaines souvent dominés par les hommes. Elle a pour objectif principal de promouvoir l'égalité des sexes et d'encourager la participation active des femmes et des jeunes filles dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM).

Malgré les progrès réalisés au fil des ans, les femmes restent sous-représentées dans les STEM. Journée Internationale des Femmes et Jeunes Filles dans les STEM vise à inverser cette tendance.

Cette journée offre une plateforme pour sensibiliser le public aux défis auxquels les femmes et les jeunes filles sont confrontées dans leur parcours professionnel scientifique. Elle met en lumière les réussites inspirantes de femmes exerçant dans les STEM, qui ont repoussé les limites et ouvert la voie à d'autres. Ces modèles jouent un rôle crucial pour encourager les générations futures à poursuivre leur passion pour les sciences et les technologies.

Les événements organisés lors de cette journée comprennent des conférences, des ateliers, des expositions et des activités éducatives destinées à susciter l'intérêt des jeunes filles pour les STEM. Ces initiatives visent à briser les stéréotypes de genre, à éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les femmes dans ces domaines et à favoriser un environnement inclusif propice à l'épanouissement de tous.

Le thème de cette année met l'accent sur l'autonomisation des femmes et des jeunes filles dans les sciences et les technologies, soulignant l'importance de leur participation active pour relever les défis mondiaux. Les sciences et les technologies sont des outils puissants pour résoudre des problèmes complexes, et il est essentiel d'inclure toutes les perspectives pour garantir des solutions diversifiées et innovantes.

En conclusion, la Journée Internationale des Femmes et Jeunes Filles dans les Sciences et Technologies est une occasion de célébrer les réalisations des femmes dans ces domaines et de stimuler l'intérêt des jeunes filles pour les STEM. En travaillant ensemble pour surmonter les obstacles, nous contribuons à créer un avenir où l'égalité des sexes dans les sciences et les technologies devient la norme plutôt que l'exception.

NOTRE VISION



Assurer une régulation collaborative pour un développement durable de l'économie numérique.

NOS VALEURS



Proactivité



Intégrité



Solidarité



Transparence



Expertise

AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE

